

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 Janvier 2017

Membres présents : Mrs SAVOYE – DAUTUN – LAMURE - BULLIAT Mmes CHAVY - LORON - DEFNET –PERRET – PRALUS – GUILLET - MAISONNEUVE Mrs PASCAL – RECOUDES – RINGUET -

Membres excusés : Mrs PERRET - TOURNISSOUX

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PASCAL

Après lecture le compte rendu de la séance du 14 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Demande de subvention
- 2) Travaux divers
- 3) Projet d'investissement
- 4) Personnel communal
- 5) Questions diverses



1) Demande de subvention

Subvention CHAT'PITO

L'association CHAT'PITO présente au Conseil Municipal le compte rendu financier de l'association qui laisse apparaître un déficit pour les activités périscolaires. Etant donné que l'association CHAT'PITO et la commune ont signé un contrat avec la CAF, la commune retouche 55% du montant qu'elle verse à l'association.

Monsieur DAUTUN expose au Conseil municipal qu'il convient de verser une subvention exceptionnelle à l'association CHAT'PITO pour les activités périscolaires. Le montant de la subvention s'élève à la somme de 6 000.00€.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

DECIDE de verser à l'association CHAT'PITO la somme de 6 000.00€ correspondant à une subvention exceptionnelle.

PRECISE que la somme de 3 300€ sera reverser à la commune par la CAF

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017

2) Travaux divers

2.1 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis du SYDER concernant le renforcement du Poste lieu-dit « Ronzières ». La charge pour la commune s'élève à la somme de 136.48€/ an / 15 ans. Le Conseil Municipal donne son accord.

2.2 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis du SYDER concernant l'éclairage public Chemin du Colombier. La charge pour la commune s'élève à la somme de 966€/ an/ 15 ans. Le Conseil Municipal donne son accord.

2.3 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis de Mr GRILET Cyril concernant des travaux à réaliser sur le pont entre Villié Morgon et Régnié Durette situé en bas de Saint Joseph. Le devis s'élève à la somme de 408€ TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis.

2.4 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis de la marbrerie Baptista concernant des travaux à effectuer dans le cimetière. Le devis s'élève à la somme de 1 800 € H.T. Le Conseil Municipal accepte le devis.

3) Projet d'investissement

Monsieur DAUTUN propose au Conseil Municipal les principaux investissements qui seront inscrits dans le budget communal de 2017 soit :

- Achat de bâtiment
- Achèvement de l'aménagement du centre Bourg
- Aménagement de la station d'épuration
- Remboursement du capital des emprunts
- Achèvement du mur du Parc
- Accessibilités aux personnes handicapées
- Changement de la chaudière du Château
- Maîtrise d'œuvre de la Droguerie

Le montant total d'investissement représente la somme d'environ 900 000 €.

4) Personnel communal

Monsieur DAUTUN propose au Conseil Municipal de signer une convention ponctuelle avec le centre de gestion du Rhône concernant une mission d'assistance sociale du personnel afin de permettre à un employé de la commune de résoudre des problématiques de santé.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint la signer ladite convention.

5) Questions diverses

5.1 Mr PASCAL informe le Conseil Municipal que les plans de la commune vont bientôt être réalisés. Le coût pour la commune devrait représenter la somme de 785€ pour 1 000 plans.

5.2 Mr PASCAL informe le Conseil Municipal que la société AGE casting sollicite la mairie pour organiser une soirée publique. Une rencontre avec eux est prévue vendredi 13 janvier.

5.3 Mr SAVOYE informe le Conseil Municipal que la cérémonie des vœux du maire de Beaujeu aura lieu le vendredi 20 janvier à 19h30.

5.4 Mr SAVOYE informe le Conseil Municipal que des représentants de Sasbachwalden seront présent pour la Saint Vincent qui aura lieu le weekend du 20 et 21 janvier.

5.5 Mr SAVOYE informe le Conseil Municipal qu'une réunion du comité de jumelage aura lieu le jeudi 12 janvier.

5.6 Monsieur SAVOYE présente au Conseil Municipal le plan des façades pour les travaux de la salle des sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.